

## DELIBERATION DU BUREAU DU 02 MAI 2023 – MORBIHAN HABITAT

Le 02 mai 2023 à 17H00, les membres du Bureau se sont réunis dans les locaux de Morbihan Habitat, 4 boulevard du Général Leclerc à LORIENT, suivant la convocation qui leur a été adressée par Madame la Présidente le 19 avril 2023.

<b>Membres présents :</b> Mme Hortense LE PAPE M. Marc BOUTRUCHE Mme Marie-Hélène HERRY (en visioconférence) M. David ROBO (en visio conférence) M. Pierre GUEGAN Mme Yolande HANVIC M. Fabrice LOHER (vote à compter de la délibération n°19)	<b>DELIBERATION N°23.BU-2023-05-02</b>	
	<b>VANNES</b>	Mise à disposition de deux logements au profit de l'association M <sup>me</sup> MOLE

L'association M<sup>me</sup> Molé gère des logements en résidence sociale, un foyer de jeunes travailleurs et des logements en sous location. Elle a pour mission d'accompagner vers l'autonomie les jeunes qu'elle accueille, qu'elle informe et qu'elle oriente dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Dans le cadre de ses missions, l'association a fait part de son besoin d'ouvrir de nouvelles places de FJT. La demande porte sur deux logements de type 2 ou 3.

Morbihan Habitat possède le patrimoine pour répondre à cette demande. Des logements pourraient être proposés dans le cadre de prochaines Commissions d'Attribution.

La forme juridique de actes serait la convention cadre de mise à dispositions de logements.

L'association M<sup>me</sup> Molé est une association agréée au titre de l'intermédiation locative, la location de logement locatifs sociaux conventionnés est rendue possible par l'article Article L442-8-1 du Code de la Construction et de l'habitation.

---

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE, valide :

- la location au profit de l'association M<sup>me</sup> Molé de logements satisfaisant la demande exprimée,
- la signature par le Directeur général ou toute personne déléguée à cet effet à signer les conventions.



Accusé de réception en préfecture  
056-275600047-20230502-23BU-2023-05-02-DE  
Date de télétransmission : 05/05/2023  
Date de réception préfecture : 05/05/2023

*Mise en ligne le 11-05-23 jusqu'au 11-07-23*

